Service aux étudiantes et étudiants ayant un handicap
Université de Moncton
Campus de Shippagan
www.umcs.umoncton.ca

Trouble de santé mentale

Les troubles de santé mentale graves signifient les problèmes qui sont persistants et qui ont des répercussions majeures sur le fonctionnement global de la personne (ex.:trouble anxieux, trouble bipolaire, schizophrénie, etc.). Un trouble de santé mentale perturbe considérablement la manière dont se sent, pense et réagit la personne face à son entourage. Il peut occasionner des difficultés qui ont un impact direct sur les études universitaires comme: difficulté à se concentrer, problème de mémoire, difficulté dans la planification et l'organisation, fatigue, trouble du sommeil, humeur instable, difficulté à gérer le stress, idées suicidaires, etc. Toutefois, avec un soutien des professionnels de la santé et parfois un traitement pharmacologique, les étudiantes et étudiants ayant un trouble de santé mentale peuvent réussir leur projet d'études.

L'étudiante ou l'étudiant ayant un trouble de santé mentale tient habituellement à la confidentialité de sa situation personnelle et peut être réticent à en discuter pour différentes raisons. Les détails au sujet de son diagnostic n'ont pas à être dévoilés aux professeures et professeurs. Toutefois, les manières dont son trouble touche à ses études et les moyens qui peuvent l'aider à satisfaire les exigences du cours doivent être communiqués.

Les personnes ayant un trouble de santé mentale peuvent vivre des défis bien particuliers à l'université. Les besoins de chacun peuvent varier, donc il importe d'en discuter avec la personne au début du semestre afin de s'assurer que les meilleures conditions d'apprentissage sont mises en place.

Un guide à l'intention des étudiantes et des étudiants des niveaux collégial et universitaire ayant des déficiences psychiques est proposé par l'Association canadienne pour la santé mentale. Il est disponible sur le site Internet suivant: **www.acsm.ca/toneducation**.

Mesures d'adaptation raisonnable possibles

- Permettre d'écrire les examens dans une salle tranquille.
- Accorder plus de temps pour les examens et les autres évaluations.
- Permettre de sortir de la classe pour faire une pause.
- Permettre d'apporter des breuvages en salle de classe.
- Soutenir l'appui d'un preneur de notes, d'un tuteur.
- Donner les documents à lire et les notes de cours à l'avance.
- Permettre l'utilisation d'équipements ou de logiciels spécialisés pour la prise de notes.
- Avoir une charge de cours allégée.